

ANALYS^S SANTE

Conseil et formation professionnelle

Moteur de compétences

EXTRAIT DE
NOTRE CATALOGUE
DE FORMATIONS

Formations professionnelles EPSM

2024-2025



Nos catalogues ne sont plus imprimés en masse compte-tenu de notre engagement RSE.
Nos programmes sont téléchargeables en ligne ou adressés sur demande.
*RSE - Responsabilité sociale (ou sociale) des entreprises

Qualiopi
processus certifié

■ **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
actions de formation

Contact

Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

Que peut vous apporter ANALYS-SANTÉ ?

- ANALYS-SANTÉ vous aide à réfléchir à vos pratiques, à mettre en œuvre vos projets institutionnels et à conduire les évolutions nécessaires à la transformation de l'offre. Pour accompagner ces changements, la formation professionnelle constitue un atout et un ressort considérables. Elle permet de renforcer et développer les compétences, de s'ouvrir à d'autres regards et à d'autres perspectives, d'apporter des connaissances, une vision, de réussir.
- ANALYS-SANTÉ vous apporte un cadre et des repères juridiques solides et lisibles. Dans un environnement complexe où les changements sont nombreux et profonds, une lecture du cadre est indispensable à l'élaboration d'une réponse adaptée et pertinente. L'idée est de chercher et de proposer des solutions compatibles avec vos orientations et vos besoins.
- ANALYS-SANTÉ vous propose une approche modulable au gré de vos besoins, tant en termes de contenu que de modalités.

C'est sur cette triple ligne directrice que nous poursuivons notre travail, y compris en développant des outils de formation modulaire associant, pour les professionnels et les établissements qui le souhaitent, une formation présentielle à une formation à distance avec des outils simples et efficaces. La satisfaction de nos clients reste un bon indicateur de la réussite de la transmission des savoirs et des compétences. De fait, cette transmission résulte d'enrichissements mutuels, car nous capitalisons aussi sur notre expérience avec vous, rendant la transmission plus riche encore.

ANALYS-SANTÉ est à vos côtés !

Comment mieux travailler en équipe pluridisciplinaire ?

Comment associer de manière complémentaire des métiers différents compte tenu d'une approche et d'objectifs eux-mêmes différents selon les métiers ?

Des logiques différentes opèrent : logiques administratives, financières, soignantes, éducatives, etc.

Les cultures métiers et les habitudes ou pratiques professionnelles peuvent-elles mieux se rejoindre au service de la personne accueillie, accompagnée ou prise en charge ?

Quel bénéfice peut-on en attendre ?

Mieux travailler en équipe pluridisciplinaire implique souvent que chacun s'interroge sur sa représentation de l'équipe en tant que groupe, sur son fonctionnement et sa place dans ce groupe.

Cette formation propose de partir des missions du service ou du pôle de réfléchir aux outils professionnels visant à favoriser la pluridisciplinarité pour les patients et les familles.

Objectifs

- Savoir (mieux) travailler en équipe pluridisciplinaire
- Repérer et analyser sa place et son rôle dans l'équipe
- Identifier son mode de communication
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Programme

I. Le travail en équipe pluridisciplinaire

- Notions : pluridisciplinarité, interdisciplinarité...
- L'évaluation, le suivi pluridisciplinaire et multidimensionnel
- Dynamique de groupe au sein d'un établissement
- Complémentarité des compétences
- Qu'est-ce qui fait équipe ?
- Rôles et missions de chacun
- Conditions de réussite pour favoriser la cohésion d'équipe

Professionnels concernés

Équipe +/- groupe(s) de travail
Groupes interdisciplinaires de 12 professionnels

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

II. Le suivi du patient

- Besoins du patient
- Place de la famille
- Rôles de chacun dans l'équipe
- Modalités de coordination
- Définition des actions prioritaires
- Planification des interventions
- Formalisation d'un projet de soins
- Évaluation, résultats

III. Atelier(s)

Selon les besoins : rôles et attributions, gestion des conflits...

IV. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 190 €



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODP de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Julie Bellec au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Porter la bientraitance, prévenir la maltraitance : Bonnes pratiques professionnelles

Bientraitance et prévention de la maltraitance ont vocation à s'articuler, se compléter.
Depuis la loi n° 2022-140 du 7 février 2022 relative à la protection des enfants, la maltraitance est définie.
Quel est l'impact de cette loi dans le secteur sanitaire ?
Cette formation s'organise avec apports et discussion ainsi que travaux en atelier(s).

Objectifs

- Disposer de repères
- Réfléchir au positionnement institutionnel
- Enrichir les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Programme

I. Introduction

- Liens entre bientraitance et maltraitance
- Recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM-HAS

II. La maltraitance

- Définition juridique
- Avis du CNCNH du 22 mai 2018
- Repérage des formes de maltraitements
- Facteurs de risques
- Violence : identifier, observer, analyser, prévoir
- Qualification juridique des actes de maltraitance
- Place des familles et des partenaires

III. La bientraitance

- Définition
- Conditions de la bientraitance
- Qualité du lien et respect de la singularité
- Enrichissements par les contributions internes et externes pertinentes
- Outils

IV. Quelle approche institutionnelle ?

- Positionnement institutionnel
- Politique de prévention de la maltraitance
- Politique de lutte contre la maltraitance
- Gestion du personnel
- Formation
- Contrôle

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé (groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

- Autorité extérieure indépendante : prérogatives, mécanisme pour y faire appel
- Soutien aux professionnels
- Promotion de l'expression et de l'échange des perspectives
- Identification des situations, prise en compte, accompagnement, suites à donner, suivi
- Analyse et répercussions dans l'établissement

V. Situations pratiques

- Travail sur des situations en lien avec la violence, la maltraitance, la bientraitance
- Suspicion de maltraitance
- Confidences
- Constats
- Maltraitance en creux
- Pratiques professionnelles bientraitantes
- Déclarations, signalement et informations préoccupantes

VI. La gestion des événements indésirables

- Lien entre maltraitance, bientraitance, événement indésirable
- Type d'événements
- Fiches d'événement indésirables (FEI)
- Recueil d'informations, élaboration des FEI, analyse, suite à donner

VII. Évaluation-bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 190 €*



Formation sur mesure :
nous contacter

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Julie Bellec au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Secret partagé

Cadre juridique des échanges d'informations

Entre secret et pluridisciplinarité : conduite à tenir

Le travail auprès des patients implique une approche pluridisciplinaire. A cette fin, des échanges d'informations sont nécessaires, à la fois oralement et par écrit. Ils sont déterminants pour un suivi de qualité. Mais un projet pluridisciplinaire doit respecter les droits des « usagers », notamment le droit au secret. Sur ce point, la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016, le RGPD (règlement général sur la protection des données) et la loi du 20 juin 2018 ont apporté des obligations nouvelles. Ainsi, le renforcement des droits des usagers et de la protection des données n'est pas sans conséquences en termes de responsabilités juridiques et de pratiques professionnelles.

En pratique, il s'agit de résoudre deux types de questionnements :

- Quelles informations peut-on échanger et avec qui ?

- Comment répondre au renforcement des obligations d'information et recueil du consentement des usagers aux échanges d'informations

Cette formation propose des apports juridiques pratiques. Elle vise d'une part, à préciser le cadre juridique des échanges d'informations, d'autre part à proposer des repères et à rechercher des solutions pratiques conformes au droit, à l'éthique, à l'histoire et aux besoins de l'accompagnement ou de la prise en charge. Attention, les solutions seront différentes d'une part selon le type de service ou d'unité.

Objectifs

- Identifier le cadre du secret
- Identifier les outils garantissant le secret de certaines informations et le partage d'autres informations
- Assurer un suivi pluridisciplinaire de qualité et respecter les droits des « usagers »
- Soutenir et accompagner la réflexion

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant



Intra* : 1 jour



Formateur-consultant



1 790 €*



Formation sur mesure : nous contacter

Programme

I. Cadre du secret et des échanges d'informations

- Droits des patients (rappel)
- Protection des données et RGP
- Cadre juridique du secret
- Les différents secrets : médical, social...
- Impact du statut de l'établissement ou du service
- Obligations professionnelles
- Papier et informatique
- Professionnels tenus au secret
- Nouvelles conditions du secret partagé
- Échanges en équipe et partenariats
- Impact de l'autorité parentale ou d'une mesure de protection civile
- Écrits professionnels, notes personnelles
- Écrits communicables ou non
- Responsabilités juridiques

II. Impacts

- Règles de l'établissement ou du service
- Nouveaux outils institutionnels obligatoires/souhaitables
- Réunions de synthèse
- Écrits professionnels
- Comptes rendus médicaux et paramédicaux
- Informations sociales, éducatives, pédagogiques, administratives
- Marges de manœuvres
- Parts respectives de l'oralité et de l'écrit
- L'accès à certaines pièces du dossier et au dossier patient
- Information et recueil du consentement du patient aux échanges d'information : quelle information, quel consentement, quels outils ?

III. Évaluation - bilan

* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Julie Bellec au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Quels écrits professionnels dans le DPI ?

La mise en œuvre du DPI peut susciter tensions, incompréhensions voire blocages, mais peut aussi ouvrir sur un meilleur accès à des informations actualisées et contrairement aux apparences, apporter un gain de temps.

Et une fois en place, il est souhaitable d'accompagner les équipes concernant les écrits professionnels. Enjoindre de le renseigner est souvent insuffisant. Etant entendu que l'informatisation conduit habituellement à modifier le contenu de certains écrits.

À cet égard, la définition des écrits obligatoires et des écrits indispensables est souvent aidante.

Ce travail facilite les évolutions, limite tensions et incompréhensions et contribue à enrichir les pratiques professionnelles.

Objectifs

- Faciliter l'élaboration d'écrits clés
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Programme

I. Contexte

- Programme SUN-ES, Via Trajectoire, ENS
- Implications du dossier référencé Ségur
- Messagerie sécurisée
- Liens avec le DMP

II. Cadre juridique du DPI

- Notions : dossier, RGPD...
- Les droits des personnes concernées
- Principe juridique de minimisation
- Secret et échanges d'informations
- Information et autorisations des usagers
- Habilitations informatiques internes
- Droits d'accès des usagers et des tiers
- Durée de conservation

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé (groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

III. Pièces et écrits professionnels

- Contenu obligatoire du dossier (selon catégorie d'établissement)
- Contenu indispensable
- Sens des écrits
- Place de la déontologie et de l'éthique
- Nature des écrits
- Type d'écrits
- Périodicité des écrits
- Auteurs des écrits
- Un dossier papier peut-il subsister en parallèle ?
- Les notes personnelles

IV. Ateliers

Selon les besoins : qui écrit quoi et quand, documents types, etc.

V. Évaluation-bilan



Intra* : 1 jour



Formateur-consultant



1 790 €*¹



Formation sur mesure : nous contacter

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Julie Bellec au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Améliorer les écrits professionnels

Élaboration, rédaction, finalisation

Cette formation-action propose un travail sur les écrits professionnels.

Elle permet une réflexion sur la conception des écrits et la formalisation des éléments professionnels clés favorisant une transmission d'informations utiles et un accompagnement de qualité. Elle prend en compte la nature des écrits et des supports (compte rendu, cahier de transmission, courriel...), en fonction des documents existant dans l'établissement. Elle est habituellement orientée sur la conception et la mise en œuvre du projet personnalisé.

Objectifs

- Faciliter la transmission d'informations utiles et pertinentes
- Renforcer la qualité du suivi
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Programme

I. Le cadre juridique de l'écrit et ses fonctions

- La culture de l'écrit, le culte de l'oral
- Fonctions des écrits
- Les documents obligatoires
- Les écrits objectifs et subjectifs
- Les écrits sensibles ou interdits
- L'informatique : ce qu'il faut faire, ce qu'il ne faut pas faire
- La durée de conservation des écrits
- Écrits professionnels et notes personnelles
- Place de chacun dans les écrits professionnels

II. La conception, structuration et organisation des écrits

- La connaissance des différents outils existants de recueil de l'écrit au sein de l'établissement et leurs fonctions
- Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement
- Le processus : faits, pensée, mots, finalité

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

- La prise de note
- Les faits et leur description
- Les commentaires
- Les phrases, les paragraphes
- La formalisation
- La finalisation
- La validation des écrits
- La mise en forme

III. Les écrits du dossier

- Informations à prendre en compte
- Phase d'élaboration du projet
- Phase de validation du projet
- Phase de suivi du projet
- Phase de révision du projet
- Écrits périphériques

IV. Ateliers

Selon les besoins

V. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 190 €*¹



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Julie Bellec au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Laïcité : droits et obligations

La laïcité est au cœur de notre République et participe sans aucun doute du lien social.

Elle est à la fois une valeur, un devoir et une obligation. De nombreuses questions délicates émergent et renvoient aux fondements et au respect de la laïcité.

Cette formation propose de préciser les contours de la laïcité en France. Elle propose un éclairage et une réflexion sur ses applications pratiques. Elle propose bien sûr de faire le lien avec le cadre de l'accompagnement ou de la prise en charge, avec les droits des usagers ou des patients, et avec les droits et obligations des agents.

Objectifs

- Connaître et comprendre la notion de laïcité
- Confronter le principe de laïcité aux situations rencontrées en pratique quotidienne
- Rappeler les principaux droits et obligations des usagers et des agents

Pré-requis

Néant

Programme

I. Introduction

- Loi du 9 déc. 1905
- L'observatoire de la laïcité
- Statut de l'établissement
- Promotion et l'application de la laïcité

II. Principes de laïcité

- Notion, définition
- Notions voisines
- Contours
- Contenu juridique
- Charte de la laïcité
- Personnes concernées
- Libre exercice des cultes
- Neutralité du service public
- Position des autorités

III. Autres principes fondamentaux

- Droits et obligations des salariés et des agents dans les relations avec les usagers
- Liens avec les droits des patients (loi du 4 mars 2002)
- La non-discrimination
- Libertés

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé (groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

IV. Outils

- Exemples de jurisprudence
- Charte de la laïcité à l'école
- Les avis de l'observatoire de la laïcité
- Ce qui est établi
- Ce qui est en discussion

V. Laïcité mode d'emploi (ateliers)

Selon les besoins : modalités d'application des règles du vivre ensemble, ce qu'impose la laïcité, ce qu'elle interdit, outils pédagogiques, posture professionnelle...

VI. Évaluation - bilan



Intra* : 1 jour



Formateur-consultant



1 790 €*¹



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement

Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Julie Bellec au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Mettre en œuvre une démarche de qualité de vie au travail

Qu'est-ce que la Qualité de Vie au Travail (QVT) ? Sur quels leviers agir pour se sentir bien au sein d'un établissement, d'une équipe ? Qu'est-ce qui favorise le bonheur au travail ? Autant de questions auxquelles il est nécessaire de répondre avant d'entamer une démarche de QVT. Cette formation vise à mettre en œuvre des actions d'amélioration de la qualité de vie au travail en s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse et adaptée. Elle prend en compte les dispositions de l'instruction du 17 juillet 2018 relative à la mise en œuvre d'une stratégie de promotion de la QVT dans les établissements médico-sociaux. Elle concerne les établissements privés comme les établissements publics.

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la qualité de vie au travail
- Savoir faire vivre une démarche de QVT en harmonie avec le projet d'établissement ou le projet de l'organisme gestionnaire
- Savoir élaborer des projets concrets
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Programme

I. La qualité de vie au travail (QVT)

- Définir la notion de Qualité de vie au travail et connaître son cadre légal
- Comprendre les enjeux
- Mettre tout en œuvre pour contribuer à une meilleure qualité de vie au travail dans les structures

II. Les sources principales de motivation et de satisfaction

- Qu'est-ce qui influence le bien-être au travail ?
- Connaître ses sources de motivation et de satisfaction au travail
- Créer un climat favorable

III. Entamer une démarche de Qualité de vie au travail

- Intégrer la démarche QVT dans une démarche globale
- Analyser le climat social et l'organisation du travail dans les équipes
- Articuler la démarche QVT avec la prévention des RPS
- Intégrer la prévention des troubles musculo-squelettiques

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé, notamment équipe de direction (groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

IV. Les conditions de réussite

- Instaurer une dynamique de projet
- S'appuyer sur les pratiques inspirantes
- Mettre en place une équipe pluridisciplinaire QVT
- Avancer étape par étape dans la démarche et communiquer sur les choix
- Favoriser les échanges autour de la démarche
- Impliquer les partenaires sociaux

V. Évaluation - bilan



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 190 €*¹



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

Modules complémentaires

- Prévenir et gérer l'usure professionnelle
- Gestion du stress
- Prévention des RPS
- Faire équipe : dire, écouter, comprendre
- Analyse de pratiques professionnelles

* **Intra** : formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter** : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Julie Bellec au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Droits du patient en santé mentale et responsabilités des soignants

Le respect des droits des patients participe sans aucun doute à la qualité des soins. Elle relève aussi d'un impératif en lien avec la dignité des personnes. Cette formation vise à préciser les droits des patients en santé mentale, présenter ses évolutions, puis de les examiner au regard des situations rencontrées par les soignants, avec un éclairage juridique et éthique. L'objet de cette formation est de :

- proposer des repères fondamentaux, utiles et utilisables au quotidien,
- confronter les droits des patients aux pratiques professionnelles,
- proposer des pistes de réflexion au regard des situations rencontrées par les soignants.

Les soignants y trouveront des recommandations utiles pour le respect des droits des patients et la prévention des responsabilités professionnelles. A visée pratique et opérationnelle, cette formation réalise un tour d'horizon des droits à prendre en considération, des situations à risques et apporte des recommandations utiles.

Objectifs

- Actualiser ses connaissances sur les droits du patient
- Réfléchir au respect des droits des patients en pratique quotidienne
- Faire le lien entre qualité des soins, bientraitance et droits des patients
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Programme

I. Introduction

- le statut et la place du patient
- les liens avec la certification
- liste des droits des patients & évolutions récentes

II. Rappel des responsabilités juridiques

- les différents niveaux de responsabilité
- les modes de règlement des litiges
- typologie des fautes : pénales, administratives et civiles (jurisprudence)
- la distribution des responsabilités : médecins, soignants, patients...
- conduite à tenir en cas d'accident

III. Déclinaison des droits du patient

a. Secret

- notion et informations couvertes
- secret de la présence dans l'établissement
- nouveau cadre juridique du secret partagé
- les confidences
- relations avec les familles, les partenaires
- les liaisons internes : médecin, cadres...
- la police, la justice, l'expertise judiciaire
- les usagers de drogue
- les réponses au téléphone

b. Situations spécifiques

- unités ouvertes et fermées, liberté de circulation
- fouilles

Professionnels concernés

Médecins, cadre de santé, soignants

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis

Néant

- utilisation du téléphone
- information du patient
- soins aux mineurs et majeurs incapables
- personne de confiance
- surveillance du patient
- prévention du suicide
- fugues
- respect des protocoles et prescriptions médicales
- délégations et collaboration avec les AS
- prise en charge de la souffrance
- transport des patients
- sexualité à l'hôpital
- fin de vie
- perquisition et saisie du dossier du patient

c. La maltraitance

- évolutions récentes du cadre juridique
- définition
- prévention de la maltraitance et non assistance à personne en péril

d. Droits des patients en soins sans consentement

- droits spécifiques
- évolution de l'effectivité des droits

e. Contention, Isolement

- conditions
- procédures
- JLD



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 190 €*¹



Formation à distance : nous contacter



Formation sur mesure : nous contacter

* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement / Enregistrement ODPIC de cette formation : contactez-nous.

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour toute mesure de compensation du handicap : contactez Julie Bellec au 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr pour un traitement confidentiel.

Parmi nos formateurs



Jean-François HÉRON
PUPH, ex médecin-directeur du Centre Anticancer François Baclesse de Caen et ex expert-visiteur HAS
Processus de soins, éthique et fin de vie évaluations



Thierry CASAGRANDE
Avocat, consultant, fondateur d'ANALYS-SANTÉ
Droits, responsabilités, éthique
+ de 20 ans d'expérience



Marie LE CAROUR
Consultante
Management RH, RPS, QVT, bientraitance



Frantz FAIVRE
Avocat, consultant
Responsabilité juridique, droit pénal

ANALYS-SANTÉ - moteur de compétences™



- ▶ Apports didactiques clairs
- ▶ Repères juridiques
- ▶ Formations modulables

Analyse de pratiques

Un suivi, une analyse de(s) pratiques ou un travail de régulation, peut constituer un luxe, pourtant indispensable pour nombre d'équipes. Ce travail est d'ailleurs obligatoire dans certaines catégories d'établissements.

Un travail d'analyse de(s) pratiques ou un travail de régulation offre incontestablement un espace et un temps de prise de recul et un cadre de dénouement de difficultés.

Cette approche favorise un travail non polémique sur ses propres pratiques (renvoi en miroir) et bien sûr sur celles de l'institution.

Régulation et analyse de(s) pratiques facilitent ainsi une mise en perspectives des actions individuelles et collectives.

In fine, échanger sur le vécu de situations de travail et les analyser permet d'en retirer des améliorations concrètes pour la prise en charge des patients ainsi qu'un mieux vivre collectivement.

Contact

Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

Nos catalogues de formations

CMPP-CAMSP
CSAPA-CAARUD
ESMS
IME-ITEP-SESSAD
MAS-FAM-Foyers

Liste complète et actualisée de nos programmes de formation sur
www.analys-sante.fr



Une question ?

Julie BELLEC

Assistante de formation

Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr